

COMUNICAZIONI

Quelques remarques sur l'attitude de l'Étrurie pendant les troubles civils à la fin de la République Romaine

Nous sommes très imparfaitement renseignés sur les conditions intérieures qui régnaient dans les villes étrusques dans la période des luttes intestines, vers la fin de la République romaine. Néanmoins ce que nous savons des sources mêmes sur l'attitude adoptée par l'Étrurie en présence des événements se déroulant sur le territoire romain, nous permet de parvenir à certaines conclusions en ce qui concerne les changements intérieurs accomplis dans la même période de temps sur le territoire de l'Étrurie.

La réforme agraire de Tibérius Gracchus toucha aussi les détenteurs du domaine public romain en Etrurie. Il n'y a pas le moindre doute que là aussi Rome se soit emparée de territoires importants. Caere, d'après le témoignage de Dion (X fr. 33) dut céder la moitié de son territoire en 273. Les villes de Volci et de Tarquinii durent faire de même pour une grande partie de leur territoire. Ce fut sur ces terres que, plus tard, s'établirent les colonies de Cosa, de Saturnia et de Graviscaë. Très certainement, comme il arrivait toujours en de telles circonstances, les villes du centre et du Nord de l'Étrurie durent aussi acquiescer le *foedus* conclu avec Rome en lui cédant une partie considérable de leur territoire, et comme les Romains ne fondèrent pas ici de colonies les domaines publics romains devaient y être tout particulièrement importants. La plus grande partie de ces terres, en raison de l'absence de colonies romaines, fut sans doute prise en occupation par les citoyens des villes alliées touchées par les confiscations. Ceux-ci comme partout ailleurs appartenaient à la classe riche et disposaient de moyens financiers suffisants pour pouvoir cultiver ces friches. Il est un fait bien caractéristique que ce fut précisément la vue des *latifundia* étrusques, où des esclaves amenés d'ailleurs travaillaient comme pâtres et agriculteurs, qui inspira à Tibérius l'idée d'introduire une réforme agraire (Plut., *v. Ti. Gr.*, 8).

L'indignation que la loi de Tibérius suscita chez les détenteurs intéressés se manifesta tout aussi fortement parmi les citoyens des villes alliées à Rome (App. I 10, 41) et aussi donc, sans aucun doute, chez les Étrusques. La reprise, pour les buts de la réforme agraire, des terres occupées, terres que leurs détenteurs s'étaient habitués à traiter comme propres, et ceci sur la base de l'acte unilatéral qu'était la résolution des comices romains, dut être ressentie par les alliées comme un attentat à leurs droits, comme une violation de leur souveraineté nationale.

Lorsque, à la suite de l'intervention de P. Cornelius Scipion (App. I 19), les fonctions de la commission agraire furent suspendues, la démocratie romaine tâcha de trouver une issue à ces difficultés — comme l'a si justement fait remarquer Ed. Meyer (*Kl. Schrift.*, p. 405 ss.) — en offrant aux alliés le droit de citoyens romains. En tant que citoyens romains les riches devaient se voir obligés de

restituer sans discussion possible les terres occupées, pour les buts de la réforme agraire, tandis que les citoyens pauvres des villes, appelées jusqu'alors villes alliées, participeraient aux avantages de la réforme par l'attribution de lots assignables. Quelle fut l'attitude adoptée par les Étrusques en présence de cette proposition? On ne le sait d'une façon concrète, mais il apparaît comme bien caractéristique que Fulvius Flaccus en présentant en 125 la loi *de civitate Italiae danda* (Val. Max. IX 5, 1), comptait avec l'éventualité qu'il se trouverait des villes qui n'accepteraient pas « *civitatem mutare* », et il voulait gagner ces dernières en leur reconnaissant le droit « *provocationis ad populum* ». Or, il me semble parfaitement vraisemblable que parmi ces « *qui civitatem mutare noluerunt* » se soient trouvées précisément les villes étrusques alliées à Rome. Lorsque notamment en 91 M. Livius Drusus présenta de semblables projets, les Étrusques en outre des Ombriens se trouvèrent parmi ses adversaires les plus acharnés, comme nous en avons le témoignage très net (App. I 36, 163). Leur attitude est facilement compréhensible si l'on considère que le régime des villes étrusques était nettement aristocratique. Pour les nobles étrusques nourris des anciennes traditions de l'indépendance et monopolisant jusqu'alors les droits politiques, l'obtention des droits de citoyen romain, c'est-à-dire la disparition dans la mer romaine, ne représentait nullement l'équivalent de la perte des terres détenues. Tout au contraire. L'obligation de devenir citoyens romains rendait plus mauvaise la situation de l'aristocratie régnante par le fait qu'en même temps l'on reconnaissait aux villes l'organisation municipale qui octroyait les droits politiques aux plus larges masses de la population. Aussi la loi de Livius Drusus qui, comme il semble, ne laissait pas la liberté de refuser le titre de citoyen romain et menaçait de reprise les domaines publics détenus (App. I 36, 162) suscita dans les classes régnautes des villes étrusques une protestation violente et une intervention active à Rome (εἰς ἀνάγκησιν Δρούσου App. I 36, 163), qui se termina par la mort mystérieuse de Drusus.

Rien d'étonnant aussi à ce que les éléments aristocratiques détenant l'autorité dans les villes alliées étrusques se tinsent éloignés de l'agitation belliqueuse et n'aient pas permis la participation des villes étrusques aux soulèvements des alliés, qui éclatèrent après la mort de Drusus. D'autant plus digne d'attention s'avère le fait, qui en apparence semble s'opposer à ce que j'ai dit plus avant, que cependant, encore au cours de l'année 90, les Étrusques furent ébranlés dans leur fidélité pour Rome et que certaines villes au moins (Arretium, Clusium et Volsinii, comme il faut en juger d'après le fait de leur appartenance ultérieure au tribus Pomptina et Arnensis, v. Kubitschek, *De Rom. tribuum origine*..... p. 64 s.) se dressèrent en armes contre les Romains. Il n'y a à ceci qu'une explication plausible — visiblement l'opposition démocratique prit le dessus dans certaines villes étrusques et se promettait, après avoir obtenu le droit de citoyen romain, des avantages matériels par la participation à l'action de la colonisation romaine ainsi que l'élargissement de ses droits politiques dans la sphère du municiple. Après avoir déposé les gouvernements aristocratiques s'appuyant sur Rome, les démocrates étrusques se joignirent au camp anti-romain des Italiens. Le mouvement révolutionnaire fut rapidement écrasé par L. Porcius Caton (Liv. *epit.* 74, Flor. II 6, 13) de telle sorte qu'il ne put s'étendre en dehors de villes d'Arretium, de Clusium et de Volsinii. Mais un fort ferment devait exister aussi dans d'autres villes étrusques puisque c'est justement sous la pression du

danger menaçant de ce côté (App. I 49, 211) que le gouvernement romain se montra disposé à des concessions et reconnut aux villes restées fidèles jusqu'alors le droit de cité romaine.

Dans les conditions intérieures de l'Étrurie ce fait signifiait un changement d'une importance énorme. Dans les villes étrusque la prépondérance passa à de larges masses d'une population jusqu'à ce moment dépourvue d'influence et qui depuis lors devinrent les fervents du parti démocratique romain. C'est grâce à ceci que ce fut en Étrurie que C. Marius y débarquant trouva là ses premiers partisans, que ce furent les villes étrusques comme Clusium et Arretium qui servirent de base d'opérations et probablement de lieu de recrutement à l'armée des démocrates romains au cours des luttes de l'année 82, et que Volaterrae s'obstina dans sa résistance héroïque comme dernier bastion des démocrates jusqu'à l'année 80 (Strabon V 2, 6, Liv. *epit.*, 89).

La punition infligée aux vaincus fut lourde, comme on le sait. La tentative par la jeune démocratie étrusque de jouer un rôle politique actif fut brisée brutalement; nombre de villes furent détruites, d'autres perdirent leurs terres qui furent occupées par les colons romains. Le pays ravagé par la guerre et les confiscations devint très vite un centre d'agitation révolutionnaire, un terrain propice aux démagogues ambitieux qui profitèrent de la misère et du mécontentement de la population pour leurs fins personnelles au cours de luttes politiques à Rome. Ce fut surtout en s'appuyant sur les éléments d'opposition de l'Étrurie auxquels il promettait la restitution des terres reprises et le retour des anciens droits que M. Aemilius Lepidus put entrer en lutte contre le sénat; ce fut en Étrurie que L. Sergius Catilina chercha et trouva des partisans ainsi qu'ensuite L. Antonius dont la défaite fut payée par la destruction de la pauvre Pérouse.